

■ **Café-Restaurant de l'Ouest, Wolff et Le Carré**, à Montana, CH-626.2.010.257-3, restauration et vente de boissons, société en nom collectif (FOSC no 59 du 24. 03. 2006, p. 16, publ. 3303196). Nouvelle nature juridique: raison individuelle. Nouvelle raison de commerce: **Café-restaurant de l'Ouest, Le Carré**. Reprise des actifs et passifs de la société en nom collectif 'Café-Restaurant de l'Ouest, Wolff et Le Carré'. La société en nom collectif 'Café-Restaurant de l'Ouest, Wolff et Le Carré' a été dissoute et radiée suite à la sortie de l'associée Marie-Hélène Wolff; Karine Le Carré, jusqu'ici associée, continue les affaires en raison individuelle au sens de l'art. 579 CO. Personne et signature radiée: Wolff, Marie-Hélène, citoyenne française, à Icogne, associée, avec signature collective à deux. Inscription ou modification de personne: Le Carré, Karine, de Lens et Icogne, à Montana, titulaire, avec signature individuelle [précédemment: associée, avec signature collective à deux].

Journal no 272 du 09.02.2007
(03777888 / CH-626.2.010.257-3)